

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE BRIDGE  
DE PERIGUEUX

JEUDI 04 MAI 2023

**Présents** : Richard DANIEL, Roland HALTER, Christian MICHAU, Nadine GIAT, Marie-Christine BOISSIERE, Anne-Marie MENOT, Isabelle REBOUL, François AUDUBERT, Jean Claude FREYSSENGEAS, et Christian LEHOUX.

**Excusées** : Annic FAVARD et Jacques PETITPRE

**Invités** : Jean-Jacques COGNET, Dominique FORGUE et Alain HIBERTY

Richard DANIEL remercie les participants de leur présence et ouvre la séance à 18h 30 en rappelant l'ordre du jour.

**Ordre du jour :**

**1 Le point sur la journée du 1 juin 2023.**

Richard DANIEL rappelle au conseil que le club accueille de 9h à 11h 30 2 classes de 1<sup>ère</sup> option - mathématiques du Lycée Jay de Beaufort pour le tournoi validant le 2<sup>ème</sup> module mis en place par 2 professeurs de mathématiques sur le thème « le bridge et les maths ».

Jean-Claude FREYSSENGEAS assure l'animation de cette séance et a pris contact avec les 2 enseignants. Ceux-ci lui ont demandé un tournoi avec classement sur le modèle d'un tournoi de régularité.

Nadine GIAT se charge de la mise en place. Il convient que plusieurs personnes du club soient présentes pour assurer l'encadrement.

Christian LEHOUX se charge de l'achat des boissons et des viennoiseries qui seront servis aux élèves.

Richard DANIEL indique que Madame la Maire de PERIGUEUX a été invitée et qu'en principe FR3 Périgord devrait être également présent.

Le Crédit Agricole Charente Périgord sponsorise cette manifestation de sorte qu'un cadeau sera offert à chaque élève.

Les adhérents du club qui pourront se rendre disponibles sont les bienvenus.

## **2 Le point sur l'organisation de l'Assemblée générale.**

Christian LEHOUX confirme que tout est arrêté avec le traiteur.

Pour le cas où la canicule nous interdirait à nouveau de nous installer sous les chapiteaux, nous disposons d'une solution de repli avec la salle du rez de chaussée qui est devenue disponible pour accueillir du public...

Christian se charge de préparer le punch et de l'achat des vins au lycée Agricole avec Richard.

Marie Christine BOISSIERE va solliciter Eliane SOUQUE pour l'eau et demander à Bernard DARQUE si nous pourrions disposer des nappes du CAP Tennis.

Il est fait appel aux bonnes volontés pour la mise en place à partir de 9h.

Le tournoi de l'après midi dont Roland se charge est prévu avec handicap.

Richard a prévu d'inviter à l'apéritif la Présidente de l'association des Amis du quartier de Vésone dont l'assemblée générale a lieu le soir même au Moulin du Rousseau de sorte que les équipements fournis par la ville resteront en place.

Roland propose d'inviter à l'apéritif les Présidents des deux autres associations qui occupent le Moulin du Rousseau.

## **3 Le point du trésorier.**

Christian MICHAU informe le conseil que l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 30 avril 2023 est quasiment bouclé et souligne l'augmentation de certains postes de charges.

Il demande à Roland de lui confirmer les recettes de SAINT MARTIAL D'ALBAREDE.

Il doit prochainement voir Maurice CESTAC ; ce dernier absent lors de la prochaine Assemblée Générale, Christian LEHOUX donnera lecture de son rapport.

## **4 La licence pour l'année 2023 /2024**

Richard DANIEL pense qu'une augmentation sensible du coût de l'adhésion pour l'année 2023/2024 actuellement de 50€ est inévitable.

Roland HALTER indique au conseil que la part FFB, actuellement de 19,50€, devrait augmenter en raison d'une situation financière délicate.

Le comité décidera lors d'assemblée générale des clubs le 25 juin prochain s'il y a lieu de modifier la cotisation lui revenant soit 15,50€ ce qui risque d'être vraisemblablement le cas.

De son côté la cotisation du club est de 15€ ; il semble nécessaire de l'augmenter également au regard de l'évolution de certains postes de charges.

Richard DANIEL donne connaissance au conseil de la nouvelle formule de classement pour l'année 2023/2024.

Roland HALTER se charge de la présenter lors de l'AG du 3 juin prochain.

## **5 Challenge de printemps.**

Ce challenge est prévu notamment à PERIGUEUX, le 27 mai prochain.

S'il est maintenu, un repas froid est prévu pour midi, dont Christian LEHOUX se charge.

Il faut que des équipes de PERIGUEUX se mobilisent pour cette compétition.

## **6 Le point sur les élections.**

Richard DANIEL rappelle au conseil qu'il a adressé un appel à candidature aux adhérents du club par voie d'affichage au club et par courriel à chaque adhérent le 27 avril 2023 avec rappel des dispositions statutaires, dans le délai prévu par les statuts. (30 jours avant la date de l'Assemblée Générale).

Sur son interpellation 6 membres du conseil lui font part de leur décision de solliciter le renouvellement de leur mandat pour les 4 années à venir. De son côté 2 adhérents lui ont fait part de leur volonté d'intégrer le prochain conseil.

Sur proposition du Président, le conseil reçoit et enregistre la candidature de huit membres éligibles sous forme de liste par ordre alphabétique :

Jean-Jacques COGNET  
Dominique DESLANDES  
Jean-Claude FREYSSENGEAS  
Nadine GIAT  
Roland HALTER  
Christian MICHAU  
Jacques PETITPRE  
Isabelle REBOUL

A la demande des membres nommés ci-dessus, le conseil précise que cette liste reste ouverte.

Le Président rappelle que la candidature des membres éligibles sous forme de liste d'au moins six personnes doit être reçue par le conseil d'administration 5 jours ouvrés avant la date de l'Assemblée Générale.

La convocation à l'AG a été affichée au club et adressée par mail à chaque adhérent le 28 avril 2023.

## **7 Questions diverses**

Le Président précise que la prochaine gouvernance devra représenter le club à l'AG du comité le 25 juin prochain lors de la réunion des Présidents de club et penser au forum des associations fixé au samedi 9 septembre 2023 dont il a confirmé la participation du club à la Maison des associations.

Nadine GIAT assurera pendant les mois de juillet et d'août la tenue des tournois de régularité les mardis après midi et les jeudis après midi.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Président

Le Secrétaire Général.